

AU 31/05/2021



Comme indiqué dans le précédent rapport le lancement de Répit Occitanie a été fortement impacté par les effets de la crise sanitaire durant toute l'année 2020.

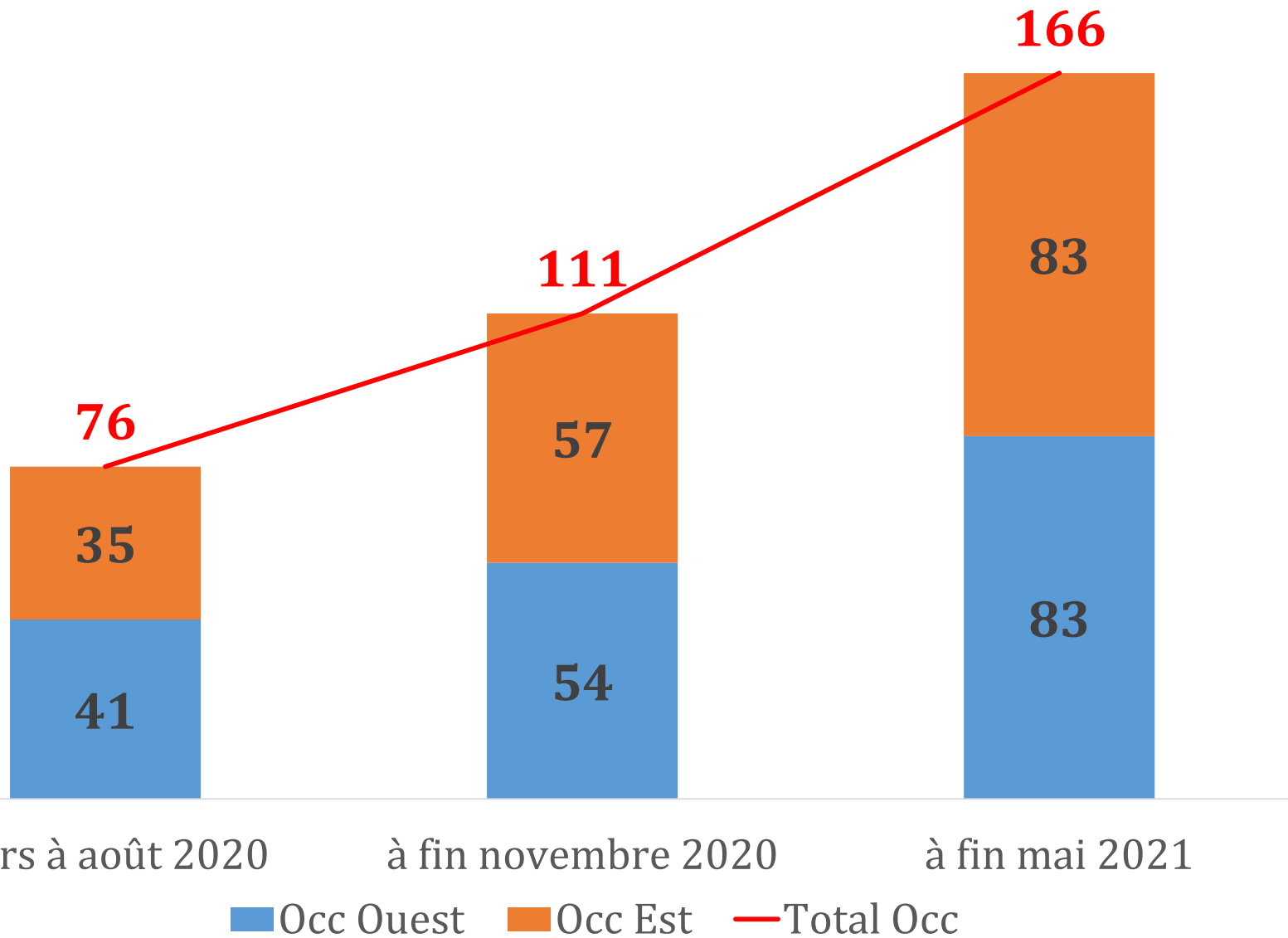
Pour les 5 premiers mois de l'année 2021 l'impact, quoique moins fort, fut quand même préjudiciable à la logique de déploiement de l'offre répit telle que prévue dans le projet initial. En effet, la fermeture des centres de loisirs (avec ou sans hébergement), les restrictions d'accueil dans les activités sportives et culturelles, les contraintes d'accueil dans les ESMS...ont limité la mise en œuvre de notre projet.

Toutefois, et comme le montre ce rapport, nous constatons des signaux très positifs:

- Une augmentation significative des demandes et des jeunes accueillis,
- La part des jeunes accueillis originaires de départements autres que ceux de la Haute-Garonne et de l'Hérault est en augmentation,
- La mobilisation des partenaires ESMS est forte,
- Le réseau régional se densifie par l'implication d'autres partenaires hors du champ médicosocial.

Ce rapport est essentiellement quantitatif et permet de mesurer l'évolution et l'ancrage du dispositif répit sur la région Occitanie. Ce qui nous permet d'affirmer que celui-ci répond à de réels besoins. Un rapport plus qualitatif est en cours il sera diffusé dans la 1^{ère} quinzaine de juillet 2021.

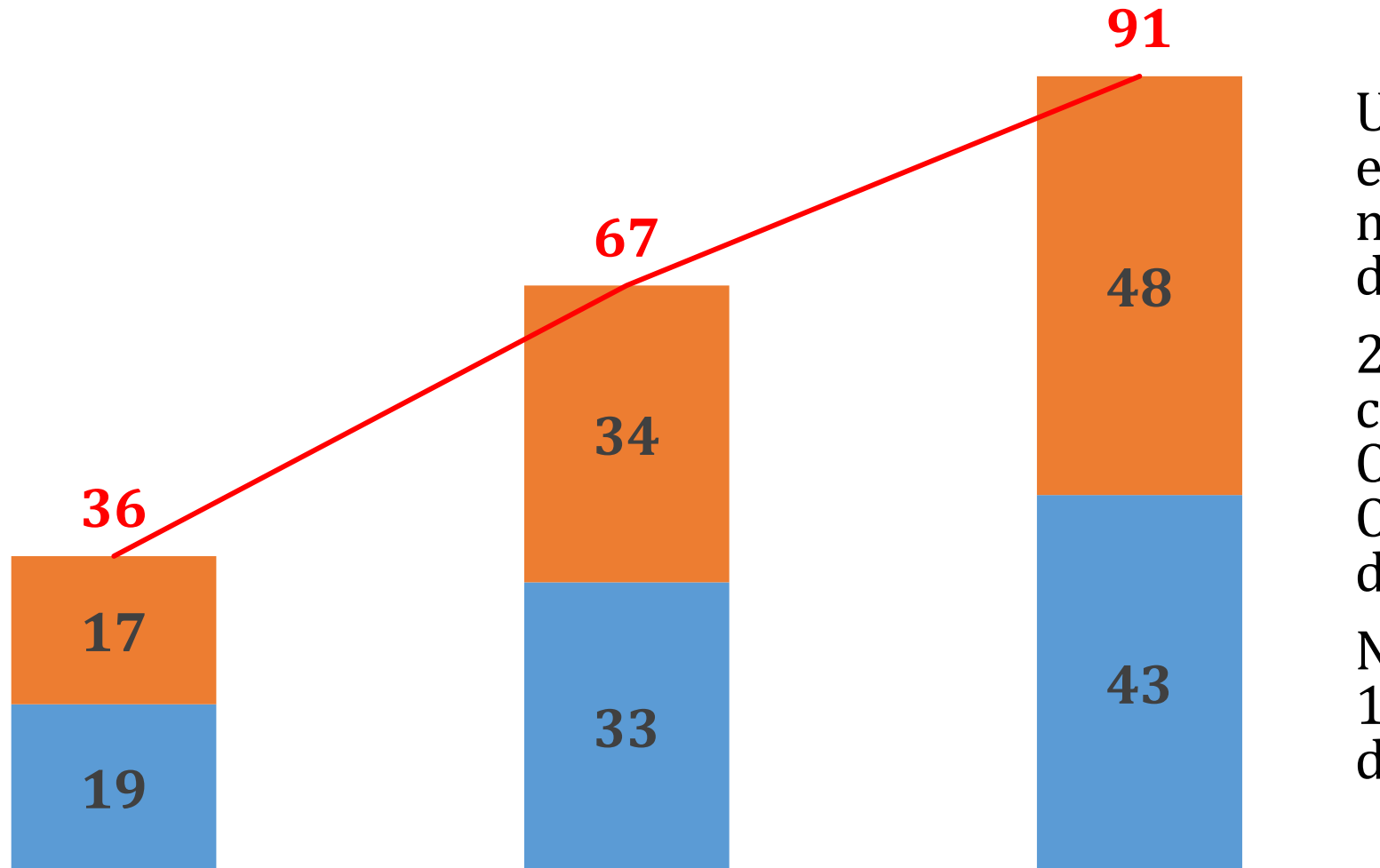
Evolution des demandes



Nous constatons une croissance régulière des demandes, avec une augmentation de près de 50% depuis novembre 2020.

Le nombre de demandes est équivalent selon les 2 territoires, ce qui atteste d'un développement équilibré sur la région.

Nombre de jeunes accueillis



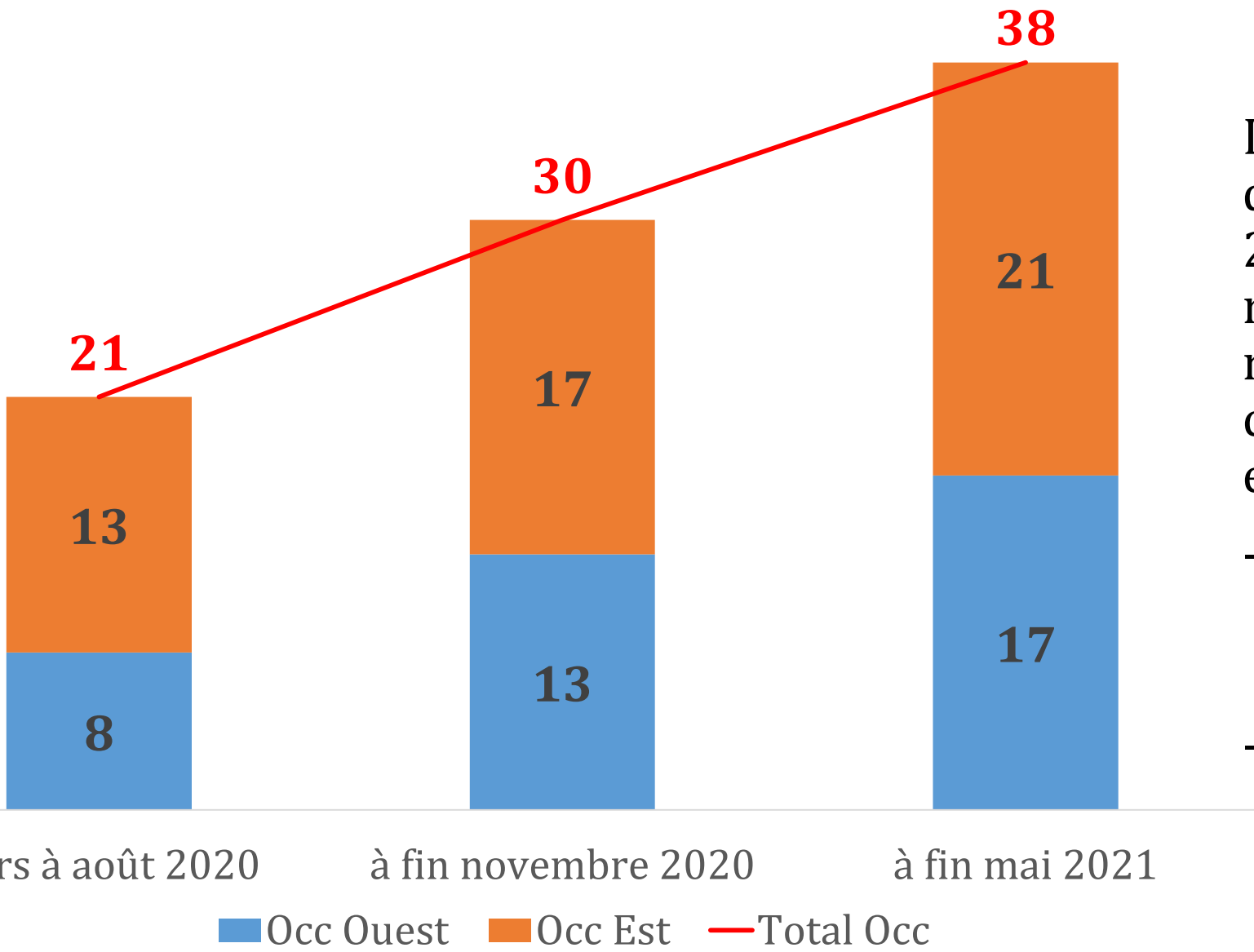
Mars à août 2020 à fin novembre 2020 à fin mai 2021
■ Occ Ouest ■ Occ Est — Total Occ

Un nombre de jeunes accueillis en augmentation régulière. Ce nombre représente 53% des demandes réceptionnées.

26 demandes d'accueil sont en cours de traitement (12 Occitanie Ouest et 14 sur Occitanie Est) soit 15% des demandes.

Nous noterons également que 17 jeunes sont « sortis du dispositif répit ».

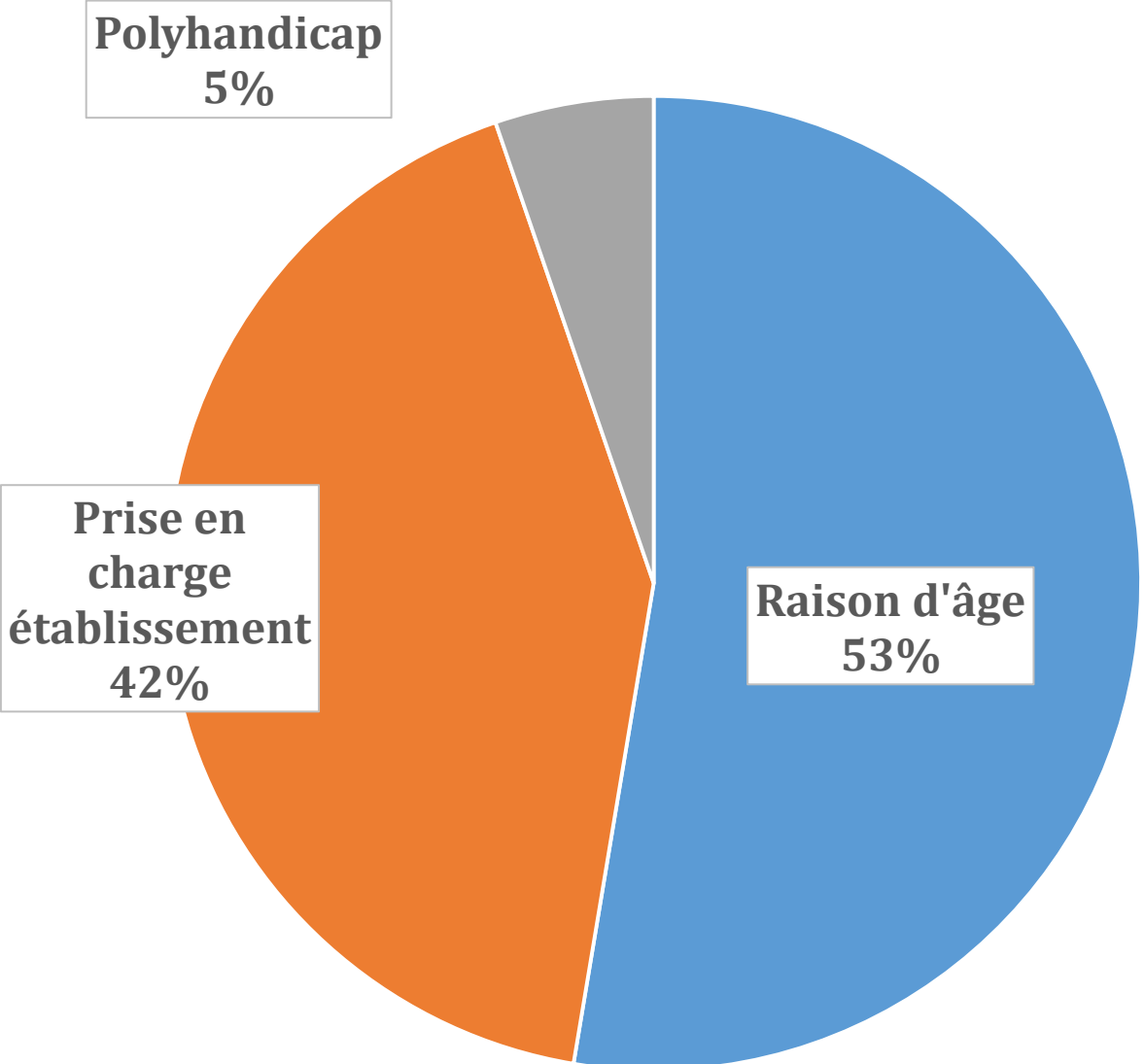
Demandes « hors cahier des charges » répit



Les demandes « hors cahier des charges » représentent 23% des demandes (elles représentaient 27% à fin novembre 2020). Nous constaterons une différence entre Occitanie Ouest et Est :

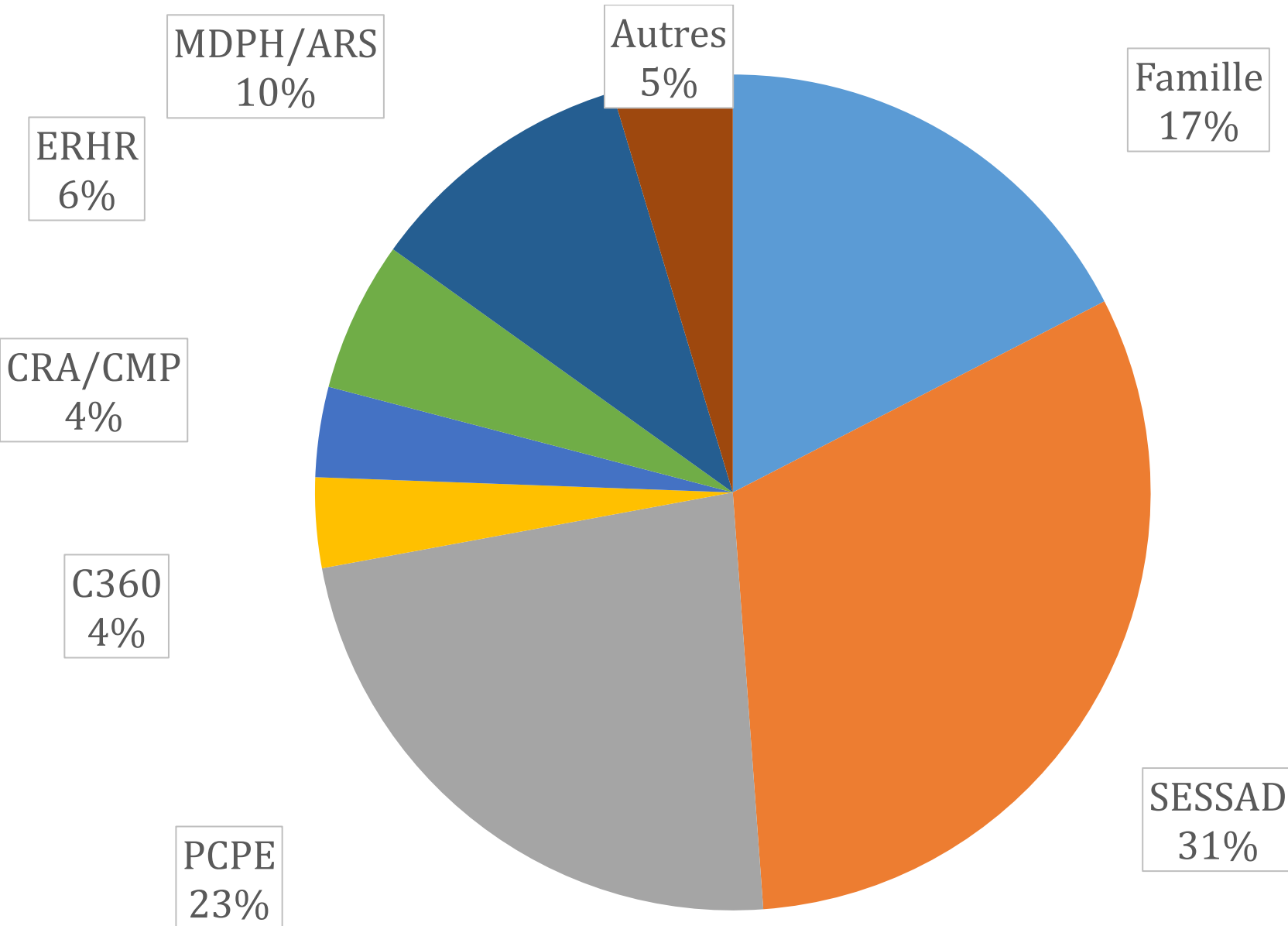
- 20% des demandes « hors cahier des charges » sur Occitanie Ouest
- 25 % pour Occitanie Est.

Demandes « hors cahier des charges » répit



Sur ces 38 demandes « hors cahier des charges », plus de la moitié le sont pour des raisons d'âge (20 demandes concernées des enfants de moins de 12 ans...).

Origine des demandes des jeunes accueillis

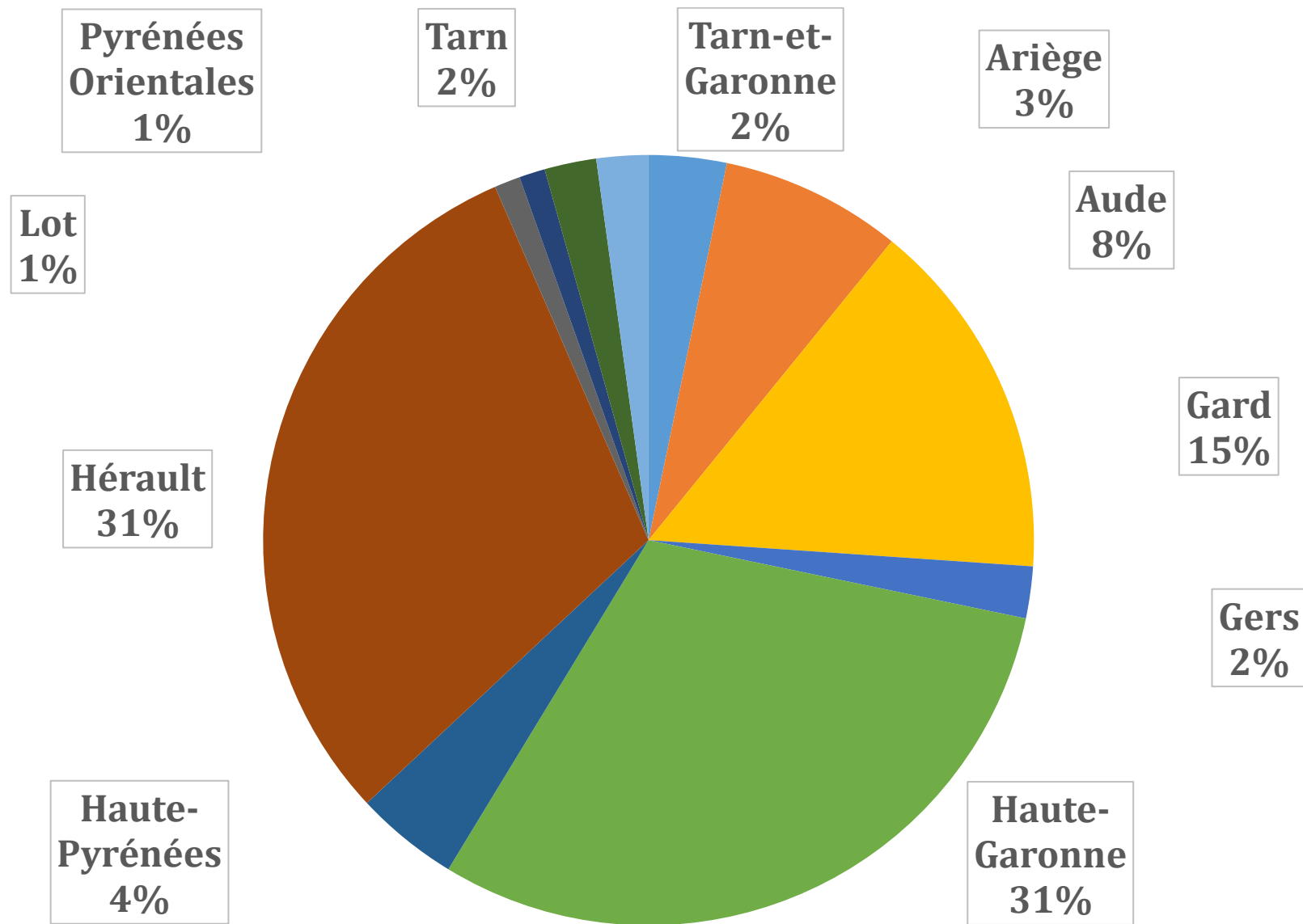


Plus de la moitié des demandes (jeunes accueillis) émanent de SESSAD ou de PCPE.

L'existence de l'offre répit est de plus en plus connue par les professionnels du secteur.

Un effort de communication « grand public » doit être réalisé afin de porter à la connaissance des familles cette offre de répit. Même si la part des demandes provenant directement des familles n'est pas négligeable (17%) celle-ci doit pouvoir augmenter.

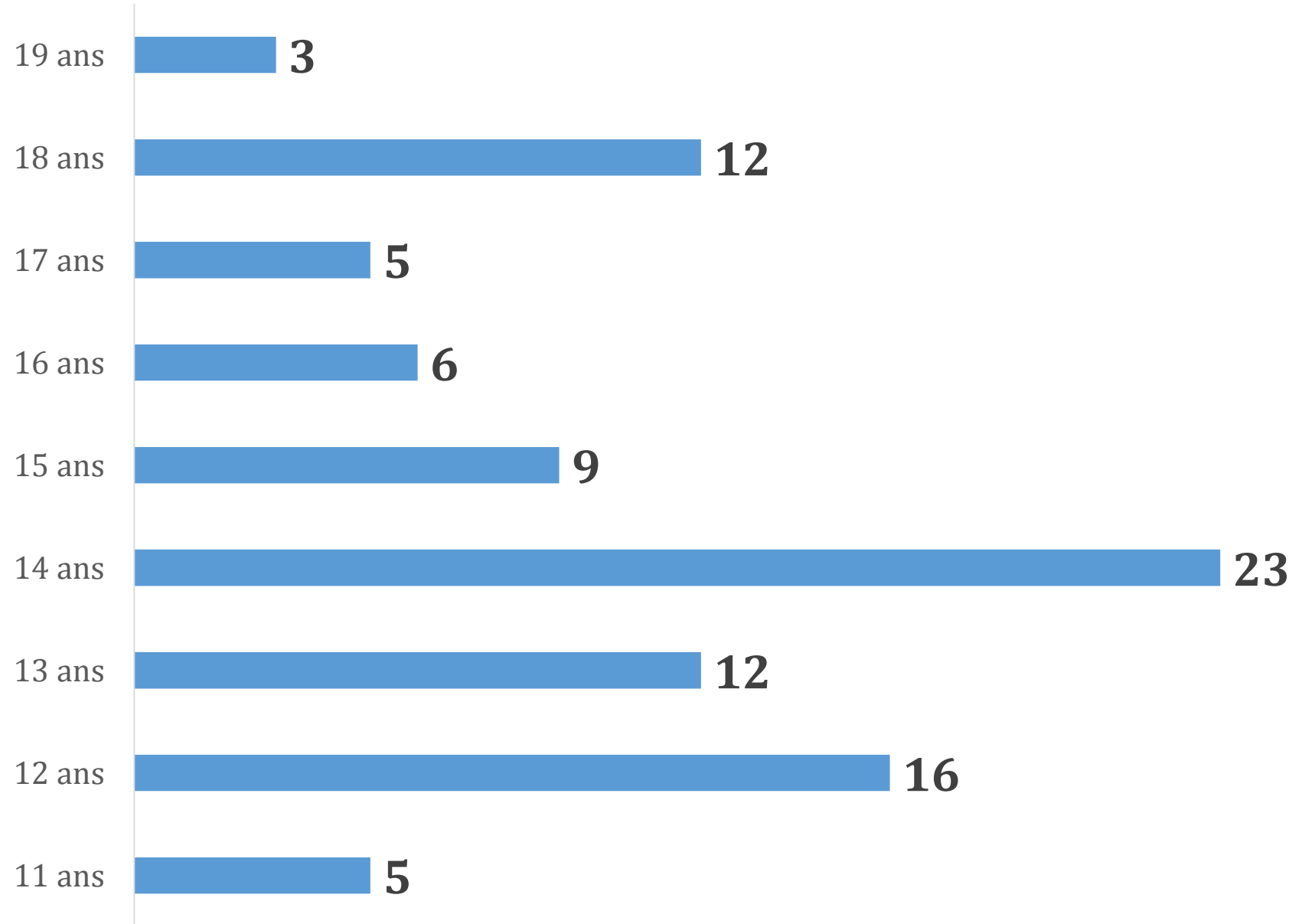
Origine géographique des jeunes accueillis



Nous constaterons une évolution notable quant à l'origine géographique des jeunes accueillis, en effet :

- A fin novembre 2020, 82% des jeunes accueillis étaient du 31 ou du 34; à fin mai ils représentent 62%,
- Aucun jeunes accueillis à fin novembre originaires de 5 départements (65, 82, 12, 66 et 48); à fin mai cette situation ne concerne plus que 2 départements (le 12 et le 48).

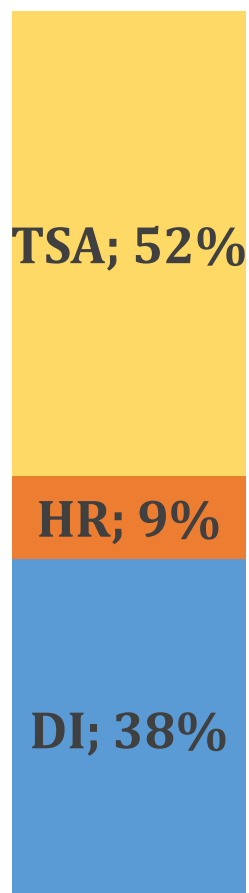
Age des jeunes accueillis



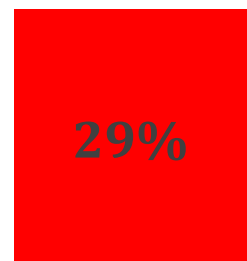
62% des jeunes accueillis ont 15 ans et moins.

Si nous intégrons les demandes « hors cahier des charges » pour raison d'âge (moins de 12 ans, soit 20 demandes), nous pouvons émettre l'hypothèse selon laquelle le besoin de répit pour enfants et pré-ados est réel.

Situation de handicap des jeunes accueillis



Principal



Comportement problème

Il convient d'être vigilant sur cette répartition qui ne prend pas en compte la diversité des situations et notamment la combinaison fréquentes de plusieurs troubles ou pathologies (troubles psy, troubles de la « famille » des dys, trisomie 21...).

Un tiers des jeunes accueillis présente des comportements problèmes à « intensité variable ».